



Le Saint-Siège

**DISCOURS DE JEAN-PAUL II À YAYA DIARRA
PREMIER AMBASSADEUR DU MALI
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Samedi, 20 décembre 1980

Monsieur l'Ambassadeur,

En accueillant Votre Excellence dans cette maison, en qualité de premier Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Mali près le Saint-Siège, j'éprouve une vive satisfaction. En effet, l'instauration de relations diplomatiques entre le Siège Apostolique et le Mali revêt une signification très particulière, dans un monde trop souvent guidé par les seuls intérêts économiques. De telles relations, souhaitées et réalisées de part et d'autre à ce haut niveau, manifestent le souci d'introduire dans les liens internationaux le dynamisme, combien nécessaire, des valeurs spirituelles.

Vous avez bien voulu évoquer, Monsieur l'Ambassadeur, les efforts que j'ai déployés en faveur d'une plus grande compréhension entre les hommes et les nations. Ils seront d'autant plus fructueux qu'ils rencontreront chez les peuples une certaine conception de l'homme, de sa dignité inaliénable, de sa dimension spirituelle qui ne lui permet pas de se limiter à la satisfaction de ses besoins immédiats, de sa mystérieuse vocation d'ouverture à Dieu. Cette intuition n'est-elle pas profondément enracinée dans l'âme africaine? Il convient de la préserver et de l'épanouir.

Une telle vision ne détourne pas des tâches immédiates. Elle donne à ceux qui les entreprennent un esprit nouveau et, j'en suis convaincu, une ténacité renforcée, qu'il s'agisse de lutter contre l'ignorance, contre les maladies, contre la sécheresse; ou bien d'aider les individus et les collectivités à prendre en main les moyens nécessaires au développement, ou bien encore d'apprendre à la jeunesse à placer sa soif d'idéal dans la réalisation d'œuvres exaltantes et utiles pour la communauté. La collaboration internationale doit, pour sa part, rechercher de tels buts, et s'attacher tout d'abord à établir des conditions de paix et de plus grande justice, fondées sur le

respect de la personnalité des communautés et des peuples. C'est bien là, d'ailleurs - vous y faisiez vous-même allusion - une exigence spécialement ressentie au Mali, où doivent cohabiter des populations d'origines diverses, revendiquant à juste titre d'appartenir à des civilisations anciennes et brillantes.

C'est ainsi que vous pourrez faire face ensemble aux problèmes difficiles que posent à votre pays et à ses dirigeants les conditions climatiques, souvent défavorables, que vous évoquiez. Avec beaucoup d'attention, croyez-le bien, je suis les efforts entrepris pour y faire face, tant au plan national qu'international. Il y a là un terrain d'action offert à la solidarité des peuples, qui suppose courage, ouverture du cœur et désintéressement. Je renouvelle les encouragements qu'à ce sujet j'ai moi-même exprimés en mai dernier à Ouagadougou.

Précisément c'est cet esprit de service qui anime l'Église Catholique au Mali. Elle entend, pour sa part, avec la liberté dont elle jouit, poursuivre ce service de tous, sans distinction aucune, par ses œuvres d'enseignement et d'assistance sanitaire et sociale. Je me félicite de pouvoir, en ce jour, par votre entremise, saluer les chrétiens du Mali, parmi tous leurs compatriotes.

C'est, en effet, vers tous les Maliens que se tourne en ce moment ma pensée et, en premier lieu, vers Son excellence le Général Moussa Traore qui vous a désigné pour représenter votre pays auprès du Saint-Siège. Je vous prie de lui transmettre les vœux que je forme pour la prospérité du Mali et pour l'affermissement des relations amicales qui viennent d'être scellées de façon officielle.

Quant à vous, Monsieur l'Ambassadeur, je suis heureux de vous offrir mes souhaits les meilleurs pour la réussite de votre haute mission et de vous assurer que vous trouverez toujours ici l'accueil compréhensif dont vous pourrez avoir besoin. Que le Très-Haut vous comble, vous et les vôtres, de ses bénédictions!

*AAS 73 (1981), p.160-162.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. III, 2 pp. 1735-1736.

L'Attività della Santa Sede 1980 pp. 849-850.

L'Osservatore Romano 21.12.1980 pp.1, 2.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 1981 n.3 p.15.

La Documentation catholique 1981 n.1800 p.65.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana